



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **le 19 janvier 2015 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle, province de Québec, entendront les personnes ou organismes intéressés relativement à la demande de dérogation mineures suivante :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

762, rue des Guérêts: Réduire la distance par rapport à la rive de la rivière aux Mulets de 3 mètres à 0 mètre pour le bâtiment principal, une partie du foyer, la fenêtre en baie et un escalier, ainsi que permettre l'empiètement d'une partie du foyer, de la fenêtre en baie et d'un escalier dans la rive de 10 mètres de la rivière aux Mulets, tels que montrés au plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Robert Lessard, arpenteur-géomètre, daté du 6 novembre 2014 (dossier 8216, minute 8296) et ce afin de régulariser la localisation du bâtiment existant;

801, rue Valiquette : Réduire la marge avant du bâtiment principal de 6 mètres à 5,23 mètres, telle que montrée au plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Nathalie Garneau, arpenteur-géomètre, daté du 18 novembre 2014 (dossier 2419, minute 1283) et ce, afin de régulariser la localisation du bâtiment existant ;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures habituelles de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 24 décembre 2014

La greffière et directrice des services juridiques,

(s) Marie-Pier Pharand

**Marie-Pier Pharand
Avocate**